



Ouagadougou, le

18 OCT 2023

N°2023 - _____ /MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que l'Agence Egyptienne de Partenariat pour le Développement (AEPD) en collaboration avec l'Agence Spatiale Egyptienne, organise un stage de formation sur la « **Technologie Spatiale de Base** ».

Ledit stage se déroulera du 1^{er} au 16 décembre 2023 en Egypte.

Le nombre de places disponibles est fixé à **deux (02)**.

1- Conditions de candidature

- avoir une parfaite maîtrise de l'Anglais ;
- être travailleur ou chercheur dans le domaine de la technologie spatiale ; ou de développement de satellites ou de l'observation de la Terre ;
- être apte physiquement pour participer au stage ;
- n'avoir pas déjà bénéficié de ladite formation en Egypte.

2- Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature peuvent être déposés à la Direction du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB) sis au 261 Avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou de 08 heures à 14 heures 30 minutes et doivent comporter les pièces suivantes :

- un curriculum vitae bien détaillé avec les contacts téléphoniques, numéro, WhatsApp et e-mail ;
- une photocopie légalisée du carnet international de vaccination à jour ;

- un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie chronique ou contagieuse ;
- un certificat de non-grossesse pour les candidates ;
- des bulletins séparés de tests médicaux détaillés attestant que le candidat n'est pas atteint du VIH Sida, de l'hépatite B et de l'hépatite C ;
- un certificat médical attestant que le candidat ne consomme pas de substances narcotiques ;
- une photocopie légalisée de la carte de vaccination contre la Covid-19 ou du passe sanitaire ;
- une photocopie légalisée du passeport en cours de validité.

Nota Bene

- la DGCOD se chargera de réceptionner les dossiers des candidats du Burkina Faso pour transmettre à l'Ambassade d'Egypte qui effectuera la présélection ;
- l'Agence Egyptienne prendra en charge les frais de transport (billet d'avion aller/retour, sans prendre en compte les pénalités dues aux retards, modifications ou changement de nom du participant par un autre), l'hébergement complet, le transport urbain et les frais relatifs à la formation ;
- les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée **au mardi 24 octobre 2023 à 14 heures 30 minutes.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques